



Succession sans testament au texas

Par **Christine**, le **16/10/2009** à **09:13**

Bonjour,
mon père résidait au texas et y est décédé en mars 2009, sans avoir fait de testament.
Il y était marié sans enfant, nous sommes 3 enfants issus d'un précédent mariage et habitant en Europe.
Je voudrais savoir à qui ses biens immobiliers et mobiliers reviennent?
A son épouse uniquement, ou un partage entre elle et les enfants est-il prévu par la loi?
Merci de me répondre rapidement,
Chrrrr